
TORONTO - Whois Groupe de travail
Monday, Octobre 15, 2012 - 11 heures 00-12h30
ICANN - Toronto, Canada

HOLLY RAICHE: Donc si observez les éléments, on peut se rendre compte qu'il y'en a un qui est adopté et ça dépend des registres et des bureaux d'enregistrement. Donc ces deux éléments sont en rapport, selon nous.

Je crois que cette motion va un petit peu plus loin encore. L'abus, et je le comprends bien, l'abus des bureaux d'enregistrement... Je crois qu'il faut clarifier cela, je crois que nous parlons d'activités qui sont néfastes.

Est-ce que vous voulez parler dans votre contexte de ce que vous voulez dire... Je crois que cela est en rapport avec la conformité, dans un contexte du RAA, je crois que ça va encore plus loin.

Je crois que c'est les accords, les accords pour les registres ne sont pas uniformes dans ce qu'ils demandent, dans le cadre des abus, au niveau des inscriptions.

JOHN BERARD: Je crois que ça dépasse également WHOIS où il y a 11, 11 différents comportements. Il y a des critiques de part le monde. Et en ce qui concerne le WHOIS, il y a des critiques en raison de vérification des données, de qui, à qui appartient les données.

Remarque: Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Il y a également une promotion qui est effectuée de cela des forces de l'ordre, de la part des forces de l'ordre, des personnes qui participent à ce processus.

Donc, il y a une forte opposition à cette motion et au niveau rétroactif, également, beaucoup a été effectué.

JOHN BERARD: Donc, c'est ça notre problème ; donc, je ne sais pas comment ça va se terminer, mais je sais que ça va être une conversation assez longue que nous aurons mercredi.

HOLLY RAICHE: Donc, est-ce que vous disiez que pour nous, les données WHOIS, je sais qu'il y a des négociations pour le contrat RAA qui se déroule.

Il y a eu une réunion qui s'est faite avec l'ALAC et on a beaucoup parlé de conformité et du manque de conformité. On a parlé ici même dans cette salle.

Donc, on ne fait même pas partie de la négociation du RAA. On n'est même pas au courant de ce qui se passe.

Donc, est-ce que les contrats sont tels que la conformité, on ne peut pas la faire régner, on ne peut pas... Je crois qu'il ya des informations en ce sens peut-être au niveau de l'ALAC. Mais, on n'est pas très en confiance.

On ne pense pas obtenir beaucoup de résultat donc, je ne sais pas ce que vous pensez de notre position.

JOHN BERARD: Donc je ne prends pas cela personnellement mais je sais que c'est une conversation sérieuse et assez grave. Les besoins de vérification, d'accès et nous allons voir au niveau de la conformité.

Je ne veux pas que ça devienne une réunion baissée, mais nous avons soutenu les meilleures diligences en ce qui concernent la conformité, un meilleur respect.

Donc, nous avons deux, trois ans historiquement. Je pense que ça n'a pas été assez apprécié, n'a pas été assez financé. Et maintenant, la conformité, je pense que c'est bien, va directement sous la houlette du PDG et donc je crois que tous les acteurs ont eu voix au chapitre et nous verrons quels seront les résultats.

C'est pour cela que je suis venu ici pour participer autant qu'être informé.

HOLLY RAICHE: Moi je crois qu'on est sur la même longueur d'onde.

CARLTON SAMUELS: Oui, merci. Oui, merci. Nous avons une question qui va être lue, qui vient de l'internet.

MATT ASHTIANI: Oui Matt Ashtiani, je lis le transcript de la question de Rudi Vansnick: « En ce qui concerne l'exactitude des informations du WHOIS, qui vérifie les données du bureau d'enregistrement, les différents échantillons, les proxys, les procurations, et ainsi de suite?

CARLTON SAMUELS: Oui, peut-être que je peux intervenir parce que c'est justement le problème, le cœur du problème, ce qui inclue une gêne et préoccupe beaucoup ALAC et At-Large.

On nous demande d'avoir des données précises et exactes mais personne ne vérifie l'exactitude de ces données. Donc, ces données ne sont pas précises en fait ; donc il y a un moment où on ne peut pas être sûr en fait que ces données soient exactes.

Donc, il n'y a pas de processus de vérification de l'exactitude de ces données. Comment est-ce qu'on peut mettre en œuvre cette vérification de l'exactitude? Mais, il est clair que, dans le cycle, nous devrions vérifier l'exactitude des données.

Pour le moment, nous n'avons pas de moyens pour ce faire, ou d'autorité nous permettons de vérifier ces données. Et de manière anecdotique, je ne pense pas que les données soient vérifiées.

HOLLY RAICHE: Oui, l'année dernière, oui... A la dernière réunion, il y a eu un séminaire sur les données WHOIS et un débat dans le contexte qui nous avait été donné, je ne parle pas du RAA, mais il y a une clause qui requiert que les données ou que les bureaux d'enregistrement essayent raisonnablement, il y a eu clause là-dessus, nous avons cette clause que nous connaissons.

Et on leur a donné une certaine autorité à ce niveau pour définir peut-être l'exactitude, qu'est ce que ça veut dire l'exactitude. Lors de la dernière réunion

ICANN, il y a eu une présentation qui a été effectuée sur les données et sur leur exactitude, comment on définit l'exactitude des données, qu'est ce que cela signifie, qu'est ce qu'il faut vérifier? Nous n'avons pas de réponse précise à cela. Nous avons eu quelques présentations à ce sujet, néanmoins, de la part des bureaux d'enregistrement qui ne veulent pas passer beaucoup de temps et d'argent à vérifier les données.

Puis, il y a certains processus qu'ils pourraient utiliser, néanmoins, qui ne coûteraient pas cher. Donc, ça c'est un domaine de flexibilité que vous avez identifié et la question n'a pas été résolue.

Donc, que fait le bureau d'enregistrement pour vérifier l'exactitude des données pour assurer la conformité?

CARLTON SAMUELS: Oui, n'hésitez pas s'il vous plait. Je vous rappelle qu'il faut dire vos noms avant de vous exprimer. Garth a beaucoup d'informations à ce sujet et on va le laisser s'exprimer.

GARTH BRUEN: Garth Bruen. Holly a parlé de 3.7.8 et des problèmes avec les définitions de l'aspect raisonnable. La conformité donc des données, il y a donc un petit peu plus de détails à ce niveau mais, néanmoins, il y a un problème qui va plus loin.

Il n'y a rien dans le contrat qui oblige un bureau d'enregistrement à suspendre un domaine qui a un faux WHOIS. Ils ont toute latitude pour ce faire et c'est un grave problème selon moi parce que, premièrement, la directive telle qu'elle est, est vraiment... c'est le bureau d'enregistrement qui décide quoi faire.



Donc, il écrit sa propre directive en quelque sorte. Donc, on ne sait pas où tracer une ligne de démarcation. Cette ligne de démarcation est déterminée par le bureau d'enregistrement et uniquement une fois qu'il y a eu une plainte.

Et c'est seulement une fois qu'on a traité la plainte qu'on peut suspendre le domaine. Donc, nous avons une ligne de conduite sur les façons et il me semble que cette partie de l'accord. On ne peut pas la faire respecter et cela fait partie des négociations qui existent pour faire respecter le contrat.

CARLTON SAMUELS: Merci Garth.

BOB BRUEN: Bonjour, il y a une certaine autorité dans le RAA pour que le bureau d'enregistrement vérifie ou envoie au moins un email annuel pour que les données soient exactes. Donc, je crois que s'il y a un problème, il faut leur indiquer sinon rien n'est réglé.

CARLTON SAMUELS: Holly?

HOLLY RAICHE: Et ce qui est encore pire, et on en parlait hier, que faisons nous pour les registres qui ne font pas respecter l'accord. Pour quelqu'un qui est un registrant et qui ne se préoccupe absolument pas de la qualité de ces données, qui a de nombreux noms de domaine qui auraient dû être effacés depuis longtemps, et ça c'est une situation qui existe.



C'est ce que vous avez dit. Où est le moment où l'on fait respecter les règles? Où est la ligne de démarcation? Elle n'est pas dans le RAA, ce n'est pas dans l'accord de registre.

Quelles sont les pénalités au niveau du registre, au niveau du bureau d'enregistrement, pour les personnes qui ne vérifient pas en premier ou au moins annuellement la qualité des données.

CARLTON SAMUELS: Merci beaucoup Holly. Est-ce qu'il y a d'autres commentaires?

STEVE METALITZ: Oui, merci beaucoup. Steve Metalitz du groupe Propriété Intellectuelle. Tout d'abord, je suis arrivé en retard, je m'en excuse. Je voudrais remercier ce groupe et At-Large en général pour tout le travail qui a été effectué sur ces problèmes et sur les RAA.

Je crois que c'est extrêmement important. Comme Holly l'a dit, je dois continuellement en parler au GNSO et à l'équipe de rédaction pour la révision du RAA ; c'est le GNSO et l'ALAC.

Donc, ceci dit, je crois que c'est un excellent exemple au niveau des négociations RAA. Les demandes des forces de l'ordre, comme on a identifié les priorités élevées moyennes et importants, c'était haute priorité.

Je me rappelle plus du libellé exact mais c'est ce qui doit être spécifié dans le nouveau contrat. Donc, j'ai demandé à la réunion du conseil GNSO samedi, j'y ai

participé à distance, et j'ai demandé s'il y avait une mise à jour, parce que le personnel distribue une documentation.

Mais j'ai demandé si cela était fait avec les demandes de l'équipe de rédaction, on m'a dit non. Donc, je ne sais pas ce qui a été débattu mais nous avons également ces priorités notées. Donc, je crois qu'on ne suit pas les instructions qui ont été données.

C'est un problème et nous devons continuer à presser sur ce sujet. Je crois que ça sera un bon moment pour les membres d'ALAC de s'exprimer cet après-midi.

HOLLY RAICHE: Oui, nous allons parler de cela cet après-midi. Et c'est une équipe GNSO/ALAC et on est resté à parler jusqu'aux petites heures du matin. Et oui je suis déçu comme vous tous.

C'est quelque chose qui aurait dû être négociée. Tout ce que nous avons dit a disparu mais nous avons parlé d'exactitude et que faire dans le cadre du WHOIS.

On ne sait pas exactement ce qui est négocié et sur quoi on négocie et ces négociations n'avancent pas. Et pourquoi n'avons-nous pas voie au chapitre, pourquoi?

On nous dit que c'est contractuel, donc on n'a pas le droit d'être présent, on n'a pas droit pas de participer, on n'a pas le droit d'écouter.

Donc, c'est très frustrant, c'est très pénible. Comme on l'a vu au niveau de la conformité, c'est simplement une négociation entre deux parties qui nous affectent, qui a un impact sur nous.

CARLTON SAMUELS: Evan?

EVAN LEIBOVITCH: Oui Evan Leibovitch.

Oui j'aimerais faire passer cela au niveau supérieur. Je ne sais pas qui a dit, quelle politique a dit « des inconnus inconnus ». Là, on ne sait absolument rien, on ne sait même pas contre quoi protester.

On ne sait pas ce qui se passe. On ne sait pas si on peut dire si c'est une bonne idée, si c'est une mauvaise idée. Je crois que ce que l'on sait c'est que 3.7.8 n'est même pas débattu pour la renégociation.

Donc, même si l'on sait ce qui se passe, ça n'agit pas en notre faveur. Et vraiment, il n'y a aucune transparence. Un manque total de transparence, de participations et c'est vraiment ce que l'on considère être la confiance des utilisateurs finaux.

Vous avez des registraires d'un côté et on parle d'un modèle multipartite mais j'ai l'impression que selon les deux cotés de la salle de négociation, de la table de négociation, ces bureaux d'enregistrement. Donc, il y a un élément à ce niveau qui existe tout à fait, c'est pour ça qu'on a un manque de confiance du public et il y a une perception où on nous dit que: on ne travaille pas pour le

bien publique et on a besoin d'avoir des observateurs externes qui vérifient un peu ce qui se passe. Merci beaucoup.

JOHN BERARD: John Berard, je suis conseiller GNSO. Est-ce que ALAC a parlé de l'étendu du problème, et des items qui doivent être inclus. Est-ce qu'on a parlé de ce qui constitue une erreur, ou une mauvaise représentation, si un administrateur change de travail et si le nom de l'ancien administrateur est toujours présent.

Donc, j'aimerais en savoir plus, si vous voyez ce que je veux dire. Et je ne veux pas de jeu de mots, mais qui est WHOIS? Cela la fréquence, qui se vérifie la fréquence... Donc, je sais que le gouvernement américain retire parfois des sites web. Mais quelles sont les actions appropriées?

EVAN LEIBOVITCH: Oui, je sais... C'est Evan. Les critères c'est le nom paiement, c'est le seul critère, le nom paiement. Donc, le seul critère qui permettrait de retirer un site web c'est un non paiement. Si vous ne renouvez pas votre contrat ou ne payez pas, là vous avez un problème.

JOHN BERARD: Oui mais j'essaie d'avoir une idée là-dessus lorsque vous dites: sur quelles bases est-ce que, selon vous, un site web devrait être retiré? Et quelle est la nature de ce qui est assez incorrect?

Donc nous avons défini une déclaration et nous avons des éléments, en effet...
L'objectif c'est d'avoir assez de données pour identifier positivement un registrant.

CARLTON SAMUELS: Nous avons noté très clairement que nous demandons que l'ensemble des données soit précises et exactes. Ce que nous avons jamais fait c'est de suggérer: A quel point et jusqu'à quel point les données doivent être précises?

On a dit elles doivent être précises, point à la ligne. On n'a pas donné de date limite non plus. Donc, c'est une des raisons pour lesquelles nous regardons ce modèle...

On n'a pas donné de date, ni de date limite non plus. Donc c'est une des raisons pour lesquelles nous regardons ce modèle d'inscription des données, parce que nous voulons nous assurer que toutes les données sont toujours dans ce modèle.

Il y a une inquiétude à ce niveau, il ya cette inquiétude et c'est pour cela que nous devons regarder ce modèle proposé, pour nous assurer qu'il est adéquat.

Ceci dit, nous pensons qu'il y a, puisque c'est si centrale à ce que fait l'ICANN, il devrait avoir un consensus, on devrait tomber d'accord par consensus.

Nous pensons également qu'avec ces négociations comme l'a dit Evan, l'absence de toutes les parties prenantes est une mauvaise chose, et nous avons lancé peut être une idée, mais elle est restée en l'air sans réponse.

Donc nous continuons à pousser, à avancer, pour que les négociations soient publiques, pour qu'on puisse les observer et s'il y a des murs dans ces

négociations qu'ils nous empêchent, des obstacles qui nous empêchent d'avoir accès à ces négociations, nous avons des positions très fortes à ce sujet, mais, Bob?

BOB BRUEN: Bob Bruen, je crois que vu la présentation du CEO de ce matin, du PDG, il a dit que ça doit être ouvert et libre, il l'a dit clairement pas de secrets tout va être ouvert, tout va être libre, tout va être équitable.

C'est ce qu'il a dit ce matin et bien ce qui va totalement à l'encontre de ce qui était dit par le PDG ce matin.

HOLLY RAICHE: Je prends note, j'ai pris note et je crois que ce qui est dit également que tout devait être dans l'intérêt du public donc très clairement l'intérêt du public. Pour toutes les parties prenantes équitables, c'est X et je crois que Garth a fait beaucoup de travail à ce niveau et si nous comprenons ou le minimum l'ensemble des données, au minime, au minimum.

C'est une question de propriété intellectuelle et question des forces de l'ordre, de la police qui, nous demande parfois d'accéder à ces points ; non vraiment oui.

GARTH BRUEN: Je crois qu'il y a des parties qui sont requises et mieux définies par ailleurs et qu'est ce qui est exacte, qu'est ce qui n'est pas exacte.

Je crois qu'il y a beaucoup d'interprétations, est ce que vous avez une adresse postale, et vous devez pouvoir accepter du courrier.



Si vous avez un numéro de téléphone, ça ne doit pas toujours sonner occupé et en ce qui concerne les domaines vous avez les extensions, vous avez les adresses email et donc beaucoup d'archives vous avez des emails sans TLD, sans noms de domaines inscrits, vous avez de fausses adresses email. C'est un petit peu n'importe quoi.

J'ai vu des situations ou on me disait: « Mais non, tout va bien » Mais c'était ridicule. Le courrier adresse email ne pouvait pas fonctionner, puisque il n'y avait pas d'extensions.

Donc, je crois que lorsqu'on détermine que l'adresse email est fausse, donc c'est totalement fictif. On a des documents pour prouver que c'est une personne fictive qui n'existe pas et là, il n'y a aucun recours l'ICANN ne peut rien utiliser puisqu'on ne peut même pas effacer ce domaine.

Je crois que ça fait longtemps qu'on parle de cela, on n'est pas là pour parler du contrat pour négocier le contrat qui n'est pas juste, qui est... qui a des problèmes sérieux ce contrat.

Décidément, des contrats on peut avoir accès à l'interface ICANN, on peut faire une plainte, déposer une plainte sur un nom de domaine, et quelque chose doit se faire il va y avoir une mesure de prise il ya tellement de points d'entrée dans le RAA, en fin de compte c'est totalement inefficace.

Donc la question qui doit être posée c'est: Comment pouvons-nous mettre cela à l'ordre du jour? C'est la question que je pose à tout le groupe.

CARLTON SAMUELS: Il y'a quelqu'un qui voudrait intervenir? Oui Carlton Samuels posant une question à John:

Votre résolution parle des situations d'abus, et parle de l'uniformité du contrat pour s'assurer qu'il ya un élément dans le contrat, un endroit dans le contrat ou on ait un compte rendu des abus vous anticipez que ça ne va pas passer, est ce que vous pensez que l'ALAC vont faire quelque chose les At-Large peuvent faire quelque chose pour soutenir l'objectif.

Nous comprenons l'objectif, la question que nous posons c'est comment pouvons nous vous soutenir.

Donc moi je ne m'attends pas à ce que ça soit refusé mais ce weekend il y a eu des réticences très fortes et vraiment on en a débattu parfois d'une manière assez houleuse, et moi je me demanderai à Alain votre observateur ALAC qui est une forte influence au niveau le conseil qui est vu comme quelqu'un de très sérieux et priant et je suis sur qu'il sera votre voix.

Mais c'est une motion qui vient du groupe business donc des entreprises ce n'est pas encore était appuyé donc c'est un problème mais mis à part cela moi j'espère que ça va bien se passer à l'avenir.

CARLTON SAMUELS: Donc une question avant que vous partiez monsieur.

EVAN LEIBOVITCH: Donc Evan Leibovitch, je crois que vous devez réfléchir à ça avant de quitter la table pour essayer de passer au niveau supérieur comme on l'a dit, comment gérer la conformité? Comment renforcer le processus?

Voilà ce qu'on essaye de faire et de modifier ça pourrait être par exemple vous avez des contraintes compromises ou au niveau du GNSO, l'ALAC a un règlement intérieur, on a la possibilité de faire des commentaires on va essayer de commenter, et on va essayer de parler au conseil de l'administration.

On n'est pas limité par le PDP et à la base ça indique qu'il faut passer au niveau supérieur, donc si on peut faire quelque chose si vous avez des idées nous aimerions les connaître sur ce qu'on devait mettre dans le RAA, donc svp parlez nous en et ça va nous éclairer un petit peu.

JOHN BERARD: Oui John Berard oui je vais participer à cela et comme modèle j'irai parler des efforts du BC, on essaye toujours de parler à tout le monde et on essaye d'agir dans le cas de notre mandat et de nous assurer que il y a des réponses dans le cadre du plan stratégique et nous avons fait des commentaires sur le budget pour nous assurer que l'équipe est financée à bonne escient.

Et nous avons donc je ne sais pas si on peut parler de ça donc, nous avons essayé d'attirer l'attention du publique sur la conformité parce que comme vous le saviez la crédibilité de l'ICANN est en jeu à ce niveau là c'est important il faut qu'il puisse mieux gérer leur conformité.



EVAN LEIBOVITCH: Oui Evan Leibovitch vous avez dit dans le cadre de leur mandat et nous avons eu ils ont parlé de la conformité hier et très rapidement ils nous disent est ce qu'on a la possibilité de faire rentrer en vigueur? Ou de faire régner comme ordre comme décision?

Mais il ya également apparemment beaucoup de choses que l'ICANN, sur lequel l'ICANN n'a pas donc de pouvoir, l'ICANN manque de pouvoir dans de nombreux de domaines, moi je ne vais pas m'étendre là-dessus.

JOHN BERARD: C'est une grande question dit John Berard.

CARLTON SAMUELS: Oui nous avons de sérieuses inquiétudes à ce niveau et nous avons un accord de coopération pour essayer de régler ces problèmes.

Donc je crois qu'on a pratiquement terminé ce thème, donc nous allons passer aux autres thèmes qui sont les modèles des données pour l'enregistrement des noms des domaines.

L'ALAC veut assurer que avec les noms de domaines internationalisés les critères pour l'exactitude est les données WHOIS restent en vigueur si vous regardez, observez le model de données que vous prenez comme un seau.

Vous allez mettre toutes ces données dans ce seau et nous allons assurer que tous les éléments de ces données qui sont critiques, qui sont essentiels pour identifier, les registrants restent dans ce model.



L'autre niveau c'est l'accès et l'affichage de ces données pour les utilisateurs habituels de l'internet, vous avez peut être noté que en juin le personnel a mis un model d'inscription en place pour que les données qui sont affichées que ce soit par accès web ou serveur soient cohérentes, que ça soient two bits.

Si vous observez donc le model de données pour assurer que tous les éléments soient capturés. Il ya toujours des inquiétudes de la manière dont les éléments de données sont capturés.

On a peut être pas assez pour les domaines internationalisés et dans notre intérêt, nous devons nous assurer que le model de données correspond bien à l'objectif et soit en mesure de capturer tous ces éléments quelque soit l'origine des données WHOIS qu'elles soient internationalisées au niveau de l'inscription, ou une inscription standard et ayant lancé de cette manière la thématique du débat, je vous laisse maintenant vous exprimer et prendre la parole.

HOLLY RAICHE: J'ai demandé à Garth de répéter un peu ce qu'il a dit tout à l'heure, quel sont les éléments qui sont essentiels c'est Holly qui parle allez y.

GARTH BRUEN: Et bien un des objectifs originaux du départ c'est de pouvoir contacter quelqu'un s'il y avait un problème, ça vient d'avant même les domaines, c'est de pouvoir communiquer avec quelqu'un s'il a des problèmes, le faire savoir ce n'est pas seulement un problème de vente de produits ou de marketing ou de copyright, de droit d'auteur.

Il peut y avoir un problème technique tout simplement: envoyer du courriel, peut être qu'ils ne sont pas conscients, peut être qu'ils ont été piratés ou hackés, je ne sais pas.

Nous parlons de victimes de cybercriminalité, de propriétaires de noms de domaine.

C'est dans votre intérêt que l'on puisse vous contacter en cas de problème, ça fait sens, et les noms de domaine qui seront infiltrés, détournés.

Il y'a des pages qui n'ont jamais mis sur leur nom de domaine, il faut pouvoir les contacter. Donc, il faut pouvoir le faire savoir à ces personnes.

Donc, la manière dont on communique, c'est par email. Donc, il faut qu'il y ait une adresse e-mail valide, et surtout si vous avez une opération commerciale, quelqu'un doit lire ces e-mails, vous recevez beaucoup de réponses automatiques à un e-mail qui dit « Personne ne lit cet email », donc, à quoi ça sert tout ça !

Donc, il faut pouvoir parler à quelqu'un au téléphone, et si le numéro de téléphone n'est pas bon, et bien il faut écrire une lettre, un courrier.

Je crois donc que par ordre d'importance, pouvoir communiquer avec la personne par-email téléphone ou adresse postale.

HOLLY RAICHE: Je vais demander à Steve du groupe business, puisque vous écoutez, puisqu'on communique: « Qu'en pensez-vous? Qu'est ce qui compte pour votre groupe?

STEVE METALITZ: Steve Metalitz, propriétaire intellectuelle, le seul modèle de données, je suis d'accord que ça doit être quelque chose qui fonctionne avec les noms de domaines internationalisés, mais, nous avons de grosses inquiétudes sur les modèles de données, tel qu'il est actuellement, il me semble qu'il y'a un statut quo, un modèle de statut cours.

C'est le même modèle qu'au jour d'aujourd'hui, et nous pensons qu'une des raisons pour laquelle, nous voulions un nouveau protocole WHOIS, à vouloir un meilleur système d'enregistrement, peut être qu'on veut un meilleur WHOIS.

Donc, ce qui a été identifié par le personnel de l'ICANN, et qui est maintenant le sujet d'enquête, une étude de l'ICANN, se sont les critères du protocole WHOIS.

Je vais donner des exemples, il y'a un débat sur des informations données historiques, revenons en arrière, ce n'est pas indiqué sur le modèle de base pour les données, et on a parlé des données WHOIS pouvant-elles inclure ou pas la dernière date de vérification des données.

On peut avoir des codes pour cela, si ça était validé par courriel, téléphone, adresse, donc, est ce qu'il s'agit seulement de données qui ne sont pas valides, ou bien est ce qu'elles ont été vérifiées, et comment sont-elles été vérifiées, quelle date a été vérifiée?

Donc, je ne crois pas que ça soit dans le contrat, le modèle de données, donc, j'ai posé la question à Prague, et on m'a dit c'est extensible, quelqu'un pourrait donc donner des informations WHOIS, je crois que l'idée c'est d'avoir un standard minimum.

Donc, à l'avenir, nous devons avoir des données supplémentaires, ça ce sont des exemples. Donc, si on a un modèle de Prague, je crois qu'il faut s'assurer que le



modèle inclut les informations, qu'ils sont pas actuellement connectés et qu'ils devraient l'être.

CARLTON SAMUELS: Holly?

HOLLY RAICHE: Oui, je vois que nous voulons commenter ce sujet, et comme a dit Garth, il y'a des éléments supplémentaires, une vérification, et Evan en a parlé, est ce que l'on peut vraiment faire régner ces règlements, et les faire adopter et respecter?

CARLTON SAMUELS: Oui, j'aimerais Carlton Samuels ici a des problèmes d'accès aux données WHOIS, leur utilisation pour différents objets, donc, est ce qu'on doit les collecter de cette manière, si xxx elles ont différents objectifs, ou bien si les données WHOIS sont collectées pour différents objectifs, de cette manière pour voir ce qui a été payé, on peut voir les adresses internet protocole, qui permettent d'accéder aux données.

Donc, peut être que le modèle de données nous ferait inclure certaines informations sur les adresses IP, et sur l'historique un petit peu de ces adresses internet protocole IP. On en a parlé déjà de cela. Qu'en pensez-vous?

GARTH BRUEN: Oui, il me semble qu'il y'a des personnes qui abusent du système, c'est clair. Ça ne fait aucun doute et ce qui leur intéresse, et ce qu'il veut mentionner au niveau de la certification [de ce type] des données.



Il y'a maintenant beaucoup de parties tierces qui fournissent des données, qui vendent des données WHOIS, et je crois qu'il y'a d'ailleurs une poursuite en justice en ce qui concerne les données de domaines.

Et ça paraît intéressant de voir qui demande cela, de quel volume on en parle, et je crois qu'il y'a des opportunités pour les personnes qui ont un besoin légitime, excéder des données.

CARLTON SAMUELS: Merci beaucoup, c'est pour ça que j'ai posé la question. Vous savez qu'il y'a eu des inquiétudes à ce niveau, accès aux données en vrac, en gros, moi je crois que les chercheurs devraient pouvoir accéder aux données.

Mais, je dois m'assurer qu'il y'ait un certain contrôle aux données en vrac.

BOB BRUEN: Bob Bruen, moi j'écoute attentivement, donc, vous demandez ces adresses.

C'est beaucoup, beaucoup, d'archives sur certains sites, c'est absolument énorme.

CARLTON SAMUELS: Oui, et bien, ce n'est pas toutes les données WHOIS, les 3 ou 4 dernières données accédées, l'ensemble de données.

BOB BRUEN: Oui, parce que si vous voyez le nombre de gens qui accèdent à facebook aujourd'hui.

EVAN LEIBOVITCH: Et bien vous avez dit Evan. En ce qui concerne l'accès en vrac en gros aux données, je ne sais pas si on peut comparer cela avec des données exactes, si on ne veut pas que les données soient récoltées, et bien il faut le mettre derrière la capture si, il faut qu'il y ait une personne, un humain qui reçoive cela.

Donc, je ne sais pas si ça pose un grand problème, si les registres ne veulent pas que l'on collecte des données de cette manière, mais s'ils sont prêts à s'engager à des données exactes.

Donc, ça c'est à voir, si l'on va permettre ou ne pas permettre cela. Mais, je crois que ce n'était pas un problème d'intérêt public.

Donc, je ne crois que ces objectifs sont totalement différents pour la recherche ou autre chose, et la question de responsabilité qui se pose également qui est là, mais un petit peu antéré sous quelque chose d'autre.

CARLTON SAMUELS: Bob, et ensuite, on passe à Holly.

BOB BRUEN: Oui, je réfléchis toujours à ce sujet, l'accès peut être fait par des personnes qui font des scans, des abus.

Moi, je sais que c'est arrivé là où on travaillait. On a eu un site colo, et on reçu beaucoup de données.

Donc, c'est vraiment quelque chose que je sais, donc, je ne crois pas que ça aide de ralentir le processus.

CARLTON SAMUELS: Oui Bob Samuels ici, donc, vous avez les interfaces humaines, qu'est ce que vous nous suggérez comme alternative ou comme solution de remplacement pour accepter l'accès aux données en vrac?

BOB BRUEN: Donc, la capture ne suffit pas, je ne propose pas de solutions, nous avons beaucoup de données, les criminels peuvent obtenir très rapidement ces données, et je ne sais pas comment gérer cela. Je ne suis pas sûre de s'en inquiéter ou pas.

HOLLY RAICHE: Oui, j'aimerais poser une question à Jim qui est dans la sécurité, quel type de données doit être très précis pour les forces de l'ordre?

JIM GALVIN: Merci Jim Galvin, vice président de la section au niveau de la sécurité, j'ai déjà entendu dire que la part des forces de l'ordre, c'est que vous pouvez mettre de côté les problèmes de validation.

Toutes données qu'ils obtiennent est valide, ils peuvent faire beaucoup avec des données, ils s'intéressent par des données vérifiées bien entendu, mais c'est un thème séparé.

Là, je ne peux pas vous dire ce qu'ils aiment comme données, ils vont en avoir à maximum s'ils peuvent tout avoir, et ben ils vont l'obtenir.

Personnellement, c'est utile de séparer le type d'accès que l'on veut avoir. Donc, je crois qu'on peut avoir un accès interactif, l'accès en vrac peut être traité séparément, et au niveau technologique, il n'y a pas de raisons pour lesquelles l'accès en vrac ne peut pas être fait par 43.

Il y'a des technologies nouvelles qui préfèrent identifier cela. Et il faut prendre en compte cette opportunité, voilà ce que je voulais dire à moins que vous n'ayez une autre question spécifique.

CARLTON SAMUELS: Oui, c'est utile, oui Matt a mis sur l'écran l'ensemble de données qui est renvoyé. Si vous voyez les items. Ça c'est ce que le RDDS, les spécifications WHOIS, c'est ce qui est renvoyé par la personne souscrite.

Donc, prenez en considération ce qu'a dit Jim avec accès en vrac, moi je comprends que ce qu'il dit si on doit les séparer les deux points standards et accès en vrac.

Donc, si l'on voit un ensemble qui est renvoyé par le port 43, et que vous voyez une autre méthode, et bien les dépenses sont très limitées ; ce que je n'ai jamais compris c'est le pourquoi.

Pourquoi il y'a eu un temps de réticence a l'accès à ces données en vrac, j'essaie de comprendre cela, c'est un ensemble de données qui a renvoyé tout ce qu'il y'a sur l'écran. Donc, Evan et puis Garth.

EVAN LEIBOVITCH: Moi, je crois que le spam courriel c'est ennuyeux, c'est utilisé pour le spam, et un exemple très clair, moi personnellement, je crois que Dominion chaque année je reçois quelque chose me dit, nous aimerions renouveler votre domaine par adresse postale.

Donc, ils ont trouvé mon adresse postale lorsqu'ils ont acheté des données en vrac.

Donc, ce dont on parle pour avoir de bonnes données, et bien je crois que dans le cas « vrac », des données en gros, et bien c'est pour envoyer xxx.

C'est ennuyeux plutôt qu'un danger, c'est pénible, ce n'est pas vraiment un danger, donc, c'est pour cela que je ne m'énerve pas trop.

GARTH BRUEN: Oui, ça c'est vraiment du travail de masse, essayez d'obtenir les transferts de domaines et se battre sur les prix, et c'est vraiment inéquitable.

Ce n'est pas une procédure commerciale qui soit très juste me semble-t-il, je crois que ça devrait être interdit et très précisément, on ne peut pas utiliser les données WHOIS de cette manière, on ne peut pas essayer de retirer les clients d'une personne pour les obtenir à un prix moindre.

BOB BRUEN: Moi, j'ai vu une petite étude, il y'a de cela quelques années, j'ai noté tous les bureaux d'enregistrement, et j'aurais demandé ce que c'était une procédure, ils ne savaient pas de quoi je parlais.

Donc, il y'avait un seul, et tout le monde a refusé de toute façon. On m'a xxx ces données sont essentielles pour eux, ils ne savaient même pas ce que c'est, et en fait, on peut télécharger beaucoup de fichiers par zone.

Et on obtient des données WHOIS, ce n'est pas difficile à faire, et donc, il y'a des millions, des millions de données qui sont précises, et qui peuvent être envoyées.

Et donc, souvent, on me dit, donnez-moi 10000 dollars, et on vous donnera l'art de données.

CARLTON SAMUELS: Donc, ce n'est pas vraiment une question de protection qui se pose. Donc, je comprends, il y'a d'autres problèmes qui se posent, et que nous devrions explorer.

Nous devons terminer à demi, et il est presque demi, donc, Steeve vous voulez dire quelque chose?

RANDY GLASS: Merci Randy Glass, d'At-Large Amérique, un commentaire rapide, je suis le propriétaire d'un domaine, et je vois que la majorité des propriétaires de domaines apprécie le fait que toutes les informations requises sont publiques, et sont revendues.



Le spam c'est quelque chose, mais, il y'a d'autres entreprises qui utilisent ces données de manière délictuelle, frauduleuse, c'est scandaleux ça !

Moi, je reçois tous ces emails, maintenant, je vais peut être changé d'adresse email, et les numéros de téléphone qui sont valides ou des vieilles adresses emails, c'est la mentalité de certains.

Moi, je propose une solution, c'est d'avoir un processus pour les demandes.
Merci beaucoup.

CARLTON SAMUELS: Donc, merci beaucoup Randy, la parole est à Holly, et je crois que vous allez pouvoir conclure.

HOLLY RAICHE: Ah non, absolument pas, non, ça va pas être le dernier mot que je vais dire.

Donc, pour un propriétaire de domaine, et selon vous est ce que ça arrive souvent qu'on vous demande de poser les questions sur la validité de vos données, et que l'on vérifie la validité de ces données. C'est ce dont on parle.

RANDY GLASS: Je vais clarifier votre question pour dire combien de femmes posaient ces questions éventuellement sur la validité de mes données, c'est une bonne question, le registre avec lequel je fais fasse.

Chaque registraire à un processus différent, normalement, je reçois un email qui me dit, on voulait juste vous rappeler pour vous assurer que vos données WHOIS soient valides.

Et c'est à peu près tout, je n'ai jamais eu personne d'un registraire qui m'appelait pour vérifier des données xxx enfin, j'aime cette manière là de faire, ça m'ennuierait si c'était le cas, mais, il y'a des gens simplement des gens qui ont essayé de me contacter pour une chose ou une autre.

Ils sont des choses qui sont reliées au problème ou pas du tout, encore, moi, je trouve ça ennuyeux, c'est un problème.

CARLTON SAMUELS: Merci Randy, nous apprécions cela. Nos collègues, nous allons fermer cette session.

C'était bon de voir tout le monde ici. Nous savons que nous avons du travail à faire encore. Nous sommes toujours ouverts à des suggestions sur les choses que nous pourrions faire de façon collective.

Nos groupes de travail At-Large, nous sommes vraiment d'accord, nous voulons vraiment voir de la collaboration pour trouver de façon à plus haut niveau pour trouver des efforts de conformité.

Nous voulons vraiment trouver des alliés pour formuler quelques approches que nous pourrions utiliser pour être conforme.

Les efforts de conformité seront forcés par des instruments qui informent, nous croyons cela, vraiment ça fait 4 ou 5 ans que nous le disons qu'il est temps pour



nous d'avoir un plus grand ensemble d'intérêt pour voir ce que nous pouvons proposer pour améliorer cela.

Nous sommes toujours ouverts à la discussion, à recevoir toutes vos opinions, et vous savez que vos opinions seront bienvenues, et merci à tous d'être là pour cette réunion.

[Fin de la transcription]